

Réponse à Josée NGALULA

par Fifamè Fidèle HOUSSOU-GANDONOU

D'emblée Josée annonce les couleurs : elle n'entend pas « entrer dans (le) débat des Églises et des défenseurs des droits humains », ni faire chorus avec les nombreuses ONG qui, de nos jours, font pression sur les gouvernements pour faire interdire les rituels d'initiation, jugés rétrogrades et contraires aux droits de la femme. Elle veut d'abord comprendre, c'est-à-dire « écouter l'expérience vécue par les femmes qui ont conçu ces initiations ». Son hypothèse est que « les rituels d'initiation qu'elles ont conçus mettent en lumière des problématiques qui touchent profondément l'être féminin. La manière de gérer socialement les défis perçus comme spécifiques à la féminité, à travers les rituels d'initiation qu'elles ont inventés, peut être discutable aujourd'hui, mais les questions qu'elles posent à travers ces choix discutables peuvent nous rejoindre aujourd'hui ».

On le voit, Josée fait le pari inverse des ONG : celles-ci considèrent que ces pratiques participent de la violence faite aux femmes et sont contraires aux droits humains. Josée au contraire, sans aller jusqu'à défendre ou justifier ces pratiques, s'interdit cependant de les condamner et tente d'en dégager la signification profondément humaine.

Pour elle, ces rituels touchent principalement à l'intimité féminine. Ils créent un espace qui donne à la femme l'occasion et l'opportunité de discuter et de comprendre son être intime. Josée suggère qu'un tel espace nous fait aujourd'hui défaut. Sans le dire expressément, elle semble voir dans cette disparition une régression liée à notre prétendue modernité. Elle constate d'ailleurs que ces pratiques ont aussi existé en Occident et essaye d'en montrer l'importance pour la femme.

J'avoue ne pas comprendre en quoi de tels rites sont si importants pour la femme, en quoi ils lui permettent de se connaître vraiment. Josée ne donne pas la parole aux femmes elles-mêmes pour qu'elles disent comment elles vivent ces rites et quelles en sont les répercussions sur leur vie.

L'autre chose que je relève c'est que dans ces rites la mise en lumière de l'être féminin a pour but ultime la satisfaction du futur mari, la satisfaction de l'homme. Josée l'observe au passage mais n'insiste pas assez. Si elle avait prêté attention à ce détail, elle n'aurait pas affirmé, comme elle le fait dans l'introduction, que ces rituels d'initiation ont été « conçus » ou « inventés » par des femmes. Je suis tentée de faire exactement l'hypothèse inverse : ces rituels ont dû être inventés, à l'origine, par des hommes, dans une société patriarcale où tout est organisé pour assurer et perpétuer la domination masculine. Mais le drame est que les femmes elles-mêmes servent de relais à la perpétuation de ces pratiques. Une femme excisée défend désormais l'excision et, dans certains cas, devient elle-même exciseuse. L'excision devient alors son métier, et elle doit défendre son gagne-pain. C'est ainsi que les femmes deviennent elles-mêmes des complices actives de leurs oppresseurs.

J'ai bien dit : je suis tentée. Ce n'est en effet qu'une tentation. En fait, quand on s'interroge sur l'origine d'une institution, personne ne peut dire avec certitude qui a inventé quoi. On en est réduit, tout au plus, à des hypothèses. Mais avant même de s'interroger sur l'origine, il faut d'abord se demander à qui profite l'institution en question. Le vrai débat est là. Dans le cas précis, il est clair que le principal bénéficiaire est la gent masculine.

Je suis d'accord avec Josée pour dire qu'avant de condamner, il faut essayer de comprendre. Mais une fois qu'on a compris, la question la plus importante demeure : que faire aujourd'hui, ici et maintenant, de ces rituels ancestraux ?

Les rites d'initiation ne sont d'ailleurs qu'un exemple. Il existe quantité d'autres rituels qui s'imposent à la femme et qui sont contraignants pour elles. Exemples : les rites imposés à la nouvelle accouchée ou à la veuve. Le fond du problème, c'est donc la place de la femme dans

les sociétés actuelles et particulièrement africaines. Sur cette question, je renvoie aux belles analyses de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Mercy Amba ODUYOYE et Musimbi R. A. KANYORO, *The Will to Arise : Women, Tradition and the Church in Africa*. New York : Maryknoll, 1992)